

Des étrangers élus sur le plan cantonal, c'est encore non

ÉLIGIBILITÉ Neuf ans après un premier rejet populaire, les Neuchâtelois ont une nouvelle fois refusé, avec 54% de non, que les étrangers puissent être élus sur le plan cantonal.

BIBLIOBUS L'État ne pourra pas économiser un demi-million de francs: la suppression de la subvention cantonale au Bibliobus a été balayée par plus de 60% des votants.

ÉOLIENNES Les citoyens de Val-de-Travers ont validé à près de 59% le dézonage d'une parcelle pour une des éoliennes prévues à la Montagne de Buttes. **PAGES 2, 3 ET 6**



L'ÉDITO

NICOLAS WILLEMIN
nwillemin@l'impartial.ch

Cocktail vin et soleil dans les verres des Vendanges

Éligibilité des étrangers, une histoire de contexte

Ces dernières semaines, ils étaient peu nombreux à encore croire que les citoyens neuchâtelois accepteraient, neuf ans après l'avoir refusé une première fois, de donner le droit de vote aux étrangers sur le plan cantonal. Même la gauche s'était visiblement fait une raison. Et, hier après-midi, peu après l'annonce des résultats, le PS se réjouissait que le non soit passé de 59 à 54% et soulignait que «l'idée fait son chemin».

Il y a neuf ans, quand les Neuchâtelois acceptaient l'éligibilité des étrangers au niveau de la commune, mais pas du canton, nous écrivions «Progressiste oui, mais pas trop quand même!» Un titre que l'on pourrait reprendre aujourd'hui.

Et pourtant, la plupart de ceux qui regrettent ce vote négatif l'expliquent par le contexte actuel. Un contexte où la crainte de l'étranger, de «l'autre», de celui qui n'est pas d'ici, s'impose. Incertitude économique, menaces terroristes, poussées identitaires, repli sur soi, le cocktail est explosif, surtout sur le plan idéologique. Et la gauche n'est pas plus épargnée que la droite: régulièrement, sur les listes de gauche aux élections communales, les patronymes étrangers sont souvent biffés et finissent dans les dernières positions. Le cas du Locle est symptomatique: alors que la Mère-Commune est la seule du canton à refuser la nouvelle loi fédérale sur le renseignement, vigoureusement combattue par la gauche de la gauche, elle refuse à près de 55% l'éligibilité des étrangers.

Malgré ce nouveau vote négatif, Neuchâtel qui, rappelons-le, a introduit en 1848 déjà le droit de vote aux étrangers sur le plan communal, figure toujours parmi les bons élèves en matière d'intégration des étrangers. Et le canton a déjà un conseiller communal professionnel qui n'a qu'un passeport belge. Paradoxe: la commune qui l'a élu, Val-de-Travers, même si c'était indirectement via le Conseil général, vote à plus de 60% contre son éligibilité sur le plan cantonal!

Osons donc être optimiste: une fois cette histoire de «contexte» terminée – on peut toujours rêver –, Neuchâtel pourra une nouvelle fois montrer que dans ce canton, comme en 1848, nous n'avons pas peur de «l'autre», qu'il peut être un enrichissement. Et qu'en plus, quand il s'engage, cet «autre» est souvent plus Neuchâtelois qu'un bon Neuchâtelois.



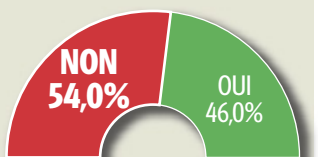
CHRISTIAN GALLEY

NEUCHÂTEL Entre vendredi et hier, près de 300 000 personnes ont sillonné les rues de Neuchâtel pour participer à la 91e édition de la Fête des vendanges, placée sous le thème de «L'arôme antique».

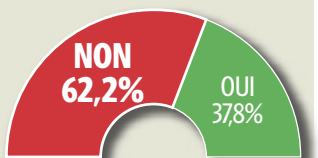
PAGES 8, 9 ET 10

VOTATIONS CANTONALES

Éligibilité des étrangers

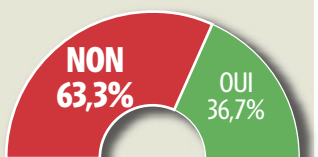


Moins d'argent au Bibliobus

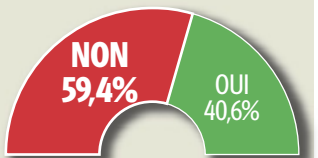


VOTATIONS FÉDÉRALES

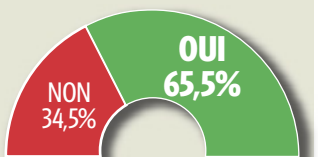
Economie verte



Pour une AVS forte



Loi sur le renseignement



PAGES 2,3, 11, 17, 18 ET 19



ALAIN PRÉTRE

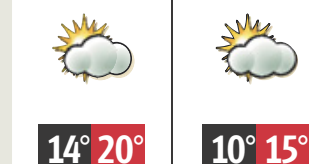
DOUBS

Les poissons inventoriés à la pêche électrique

Six cents truites, cinq ombres, 4700 vairons... C'est la pêche effectuée à l'aide de cannes électrifiées sur une partie du Doubs. Les résultats de cet inventaire sont encourageants, estiment les pêcheurs. **PAGE 7**

MÉTÉO DU JOUR

piéd du Jura à 1000m



SOMMAIRE

Feuilleton

PAGE 12

Cinéma

PAGE 14

Télévision

PAGE 29

Carnet

PAGE 30-31

